



Energie Dictature éolienne à Bavois?

A propos de l'article intitulé «Nous voulons réveiller les habitants de Bavois» (24 heures du 14 septembre 2017).

Bravo à Jean-Marc Blanc (Paysage-Libre Vaud)! Une opposition à l'installation d'éoliennes à Bavois se fait connaître. Voici la mienne! Le projet est prévu au-dessus du village, mais aussi de l'autoroute, soit sur le plateau du Coudray dont les habitants ne seraient pas autrement inquiets, affirme le syndic. Ceux du village du bas, donc! 150 mètres plus haut que le village de Bavois (altitude 441 m), le hameau du Coudray qui repose au-dessus de l'autoroute à quelque 590 m, est dépourvu de la fibre optique et n'a plus de benne à verres vides, par souci d'économies. Et maintenant on veut lui imposer des éoliennes avec toutes leurs nuisances et conséquences?! De

nuit ou par temps venteux, les oubliés du haut reçoivent le bruit de l'autoroute en contrebas. Et on voudrait nous faire accroire que la nuisance sonore de ces machines sera à peine perceptible.

Accepter un tel projet, c'est ignorer son impact sur la santé mentionné par de nombreuses études. S'inscrit-il vraiment en adéquation avec le règlement communal de la police des constructions et les directives cantonales pour ce type d'installations? Non! La «dictature» éolienne nous prend vraiment pour des imbéciles. Entrer dans cette mode éolienne, c'est aussi oublier la moins-value (selon certains faits établis et études) sur la valeur des propriétés du Coudray qu'occasionneront présence et fonctionnement de ces arbres à engrenages énergétiques laids et prétendument écologiques. Et quid, donc, des indemnités?
**Gaëtan Mayor Opreacu,
Le Coudray - Bavois**